

LUMIÈRES LANDAISES

Le bulletin du Cercle Frédéric Bastiat
(www.bastiat.net)

N°86. 1^{er} trimestre 2013

Directeur de la publication :
Patrick de Casanove

Rédaction : Cercle Frédéric Bastiat
146 Rue des Hauts du Lac
40440 Ondres

Tél. 05 59 45 36 47

E-mail : cercle.bastiat@gmail.com
(modalités d'inscription au cercle au
bas de la dernière page)

ISSN : 1169-3894

Les yeux des Gascons, ont, à ce qu'on assure, comme ceux des chats, la propriété de voir pendant la nuit. (Alexandre Dumas. *Les trois mousquetaires*)

Editorial

Christian Pinaudeau a donné au Cercle Frédéric Bastiat une excellente conférence. Plusieurs faits très importants, bien dans l'esprit de Frédéric Bastiat, ressortent de cette intervention.

La propriété est un Droit Naturel avec la Liberté et la Personne. Les Droits naturels préexistent à la loi. Les Droits naturels s'opposent aux Droits sociaux qui sont des faux droits. Ce sont des droits de tirage sur la collectivité, des droits à spolier les uns au profit des autres. La Propriété est un droit « inviolable et sacré » dit l'article XVII de la déclaration des Droits de l'Homme de 1789, reprise en préambule de notre constitution. La propriété publique est un leurre et en aucun cas une garantie de préservation de la dite propriété. 80% de la forêt mondiale appartient aux États et 20% au privé, 100% du problème de la déforestation se trouve dans les forêts d'État. La forêt privée s'étend, la forêt publique régresse à cause de la déforestation. Ce n'est pas étonnant parce que les forêts publiques n'appartiennent à personne. Personne n'en est responsable donc c'est le pillage. Par contre, on voit mal un propriétaire privée se livrer à la déforestation massive s'il a choisi de vivre de l'industrie forestière. De la même manière les problèmes des océans, que ce soit la pêche excessive ou la pollution, tiennent au fait que l'océan n'appartient à personne. Max Falques nous en a parlé lors du Weekend de la liberté 2012.

La propriété et la pauvreté sont liées. Partout où les Droits de Propriété sont bafoués la pauvreté s'étend. Des droits de propriété sûrs donnent aux citoyens la confiance nécessaire pour entreprendre, épargner, et bâtir des plans à long terme parce qu'ils savent que leurs revenus et épargnes sont à l'abri de l'expropriation. Cela est d'autant plus important que le citoyen est modeste.

Le temps économique, le temps de la vie n'est pas le temps du politique. C'est particulièrement vrai pour la sylviculture ou le temps

économique dure plusieurs dizaines d'années. Le temps du politique est limité à la prochaine élection. Le principal souci du politique est de séduire l'électeur, ou de manière plus prosaïque de le convaincre rapidement de voter pour lui. Il n'y a aucun long terme là dedans, aucune prévoyance. C'est pour cela que les politiques dépensent sans compter un argent qui ne leur appartient pas. C'est pour cela que les déficits se succèdent et les dettes s'accroissent. Cerise sur le gâteau, c'est le successeur qui fera payer l'ardoise par les contribuables, et ainsi de suite.

L'Homme est créateur « Il n'est de richesse que d'hommes » écrit Jean Bodin dans *Les Six Livres de la République*, paru pour la première fois en 1576 à Paris. Ce qui compte c'est le génie humain. Seul le génie humain rend la matière première utile dans des proportions que personne ne peut imaginer. L'Homme n'a pas trouvé toutes les utilisations du bois. Les innovations incessantes sont la clé du progrès de l'Humanité. La Papeterie de Tartas est devenue « bio-raffinerie ». Avec ses produits, on fait des vêtements, des médicaments, de la peinture. Les métiers du bois, comme le reste de l'économie, dépendent de la création d'offres nouvelles, de nouveaux services à proposer aux consommateurs. La liberté économique qui permet ces innovations, pas l'étatisme. Ce dernier ne sait que contraindre et brider les initiatives individuelles, contrôler les entreprises et le travail, taxer, spolier et subventionner des secteurs moribonds avec l'argent des autres. Les hommes de l'État appellent cela le « volontarisme » ou la « politique industrielle ». Le seul résultat c'est la désindustrialisation du pays.

« Absence de Spoliation, — c'est le principe de justice, de paix, d'ordre, de stabilité, de conciliation, de bon sens que je proclamerai de toute la force, hélas! bien insuffisante, de mes poumons, jusqu'à mon dernier souffle. » Frédéric Bastiat. *La Loi*.

Patrick de Casanove
Président du Cercle Frédéric Bastiat

Compte-rendu du dîner débat du 8 décembre 2012 : La sylviculture, entre administration et marché

Par Christian Pinaudeau



La forêt est un sujet très vaste. Je vais essayer de la situer dans une perspective inspirée par Bastiat, dans l'histoire et l'économie.

Evidemment vous pensez immédiatement à la forêt des Landes, dont je vois ici quelques propriétaires éclairés. Ceux-ci s'attendent à ce que j'en parle sur le plan économique, fiscal, ou financier. En fait j'ai choisi de vous emmener pour un voyage dans les forêts du monde afin de vous faire sentir la difficulté de ce dossier.

Chacun a une connaissance personnelle de la forêt, formée au cours de promenades, à l'écoute d'histoires dont elle est riche, de Tarzan à la Forêt d'Emeraude. Notre Président a été jusqu'à se faire photographier à côté d'un chef indien de la forêt amazonienne. Chacun connaît Jacquou le Croquant et Robin des Bois, vivant en milieu forestier, mais aussi l'Enchanteur

Merlin de la Forêt de Brocéliande ou bien les sorciers de la Forêt Noire. C'est un milieu refuge, impressionnant et mystérieux.

Plus près de nous, la forêt de Fontainebleau, né du caprice d'un roi, a vu les artistes de l'école de Barbizon peindre une nature qu'ils croyaient vierge, alors qu'ils étaient devant une forêt complètement artificielle.

On voit que la forêt est un sujet économique mais aussi culturel, ce qui veut dire que la relation avec l'homme est différente suivant l'endroit du monde que l'on considère.

Elle couvre 4 milliards d'ha, soit le tiers des terres émergées (en France 28%) ; On distingue les forêts tropicales sèches ou humides, les forêts tempérées, boréales, mais aussi les forêts de feuillus ou de résineux.

Elle a un rôle important dans la gestion de l'eau, car elle filtre et stocke, c'est pourquoi on appelait auparavant le Corps des forestiers, le Corps des Eaux et Forêts. Elle protège de l'érosion et régule le climat ; elle stocke le carbone (de 5 à 10 tonnes/ha) et produit 10 à 20 tonnes d'oxygène /ha grâce à la photosynthèse,

La forêt produit pour nous du bois, des fruits, des plantes médicinales, une myriade de produits que je ne pourrais décrire ici.

Je me consacrerai seulement au bois, à la fois matériau, le plus vieux du monde, et matière première. Sa caractéristique est d'être renouvelable contrairement aux matières premières minérales. Source d'énergie, domestique, mais aussi industrielle. Pensez à l'acier suédois qui a pris son essor grâce au bois des forêts du Nord. Même dynamique en Finlande, ou aux USA. La première source de revenu du Canada est le bois. Même importance au Chili, au Brésil, en Nouvelle-Zélande, en Australie.

La forêt continue à être un enjeu stratégique dans le monde.

Le prélèvement annuel total est de 3,9 m³/ha, ce qui est faible. Là-dessus, 55% va aux pauvres, sous forme de bois de chauffage.

La pression stratégique sur la forêt ne vient pas de ces pauvres mais de l'urbanisation, et surtout du défrichement destiné aux terres arables, à l'alimentation des 10 milliards d'humains que l'on prévoit en 2050.

Cette pression concerne la forêt primaire, chère aux écologistes, mais aussi la forêt de protection, comme celle que nous connaissons : celle qui fixe par exemple le cordon dunaire du littoral du S-O.

Une solution est la forêt de plantation, qui, avec ses 150 millions d'ha dans le monde, fournit la moitié de la production totale de bois.

La pression existe et les décisions à ce sujet seront politiques.

La forêt participe donc

- à la production de bois (le chiffre d'affaires marchand mondial est de 300 milliards \$)
- à la recherche de terres arables pour l'alimentation
- à l'équilibre climatique

On assiste aujourd'hui pour la première fois à l'achat ou la location de millions d'ha à l'étranger par des Etats qui veulent sécuriser l'alimentation de leur population.

A ces causes de déséquilibre s'ajoute le fait que, dirait Bastiat, la propriété forestière est mal cernée : 80% est propriété d'Etats, 20% est privée. Or les Etats sont incapables de gérer ces 80%, représentant 3,2 milliards d'ha. Pensons au Brésil, ou bien au Congo qui doit gérer et surveiller 600 millions d'ha.

En conséquence, 100% de la déforestation concerne les Etats : entre 1990 et 2005, les forêts d'Etat ont perdu 145 millions d'ha, la forêt privée en a gagné 115. Malheureusement la compensation entre les deux, pour les pays concernés, ne fonctionne pas en termes de nature et de diversité de végétation.

Un problème essentiel : la forêt n'a en général pas de cadastre. Il est rare d'avoir des documents comme en France où chaque parcelle est déterminée par sa surface, ainsi que par sa destination. D'où un pillage

anarchique. Ainsi au Portugal il n'y a pas encore de cadastre, d'où de nombreux conflits.

C'est pourquoi la Chambre Syndicale du notariat français a été sollicitée par le Chili, la Chine, le Brésil, pour proposer un acte de quasi-propriété appelé titrement de propriété, première étape dans les pays ne possédant pas de cadastre. Grâce à des géolocalisations par satellite par exemple, on peut définir des espaces. Cela permet de solliciter un emprunt auprès d'une banque, pour démarrer une exploitation.

Sinon l'Etat est seul, avec les inconvénients que l'on connaît en termes de gestion de patrimoine.

En France la propriété privée représente 75% de la forêt et dans les Landes 92%.

La sylviculture se signale aussi par la longueur de son cycle de production : on ne compte qu'en décennies voire en siècles. Le forestier investit dans quelque chose qu'il ne verra sans doute jamais aboutir. Situation paradoxale dans le monde actuel où l'on privilégie un retour sur investissement rapide.

Pour revenir à la France, la forêt est sous contrôle depuis Saint Louis : il était interdit de prélever du bois, même tombé, et de chasser, sauf à subir souvent la peine capitale. On appelait cette pratique de la forêt, la « gestion soutenue », terme que les Anglais ont repris en l'appelant « sustainable management », puis nos fonctionnaires l'ont réimporté en le rebaptisant « gestion durable ».

Le corps des Eaux et Forêts qui était en charge, dépendait à cette époque du Trésor Royal, et son costume vert que l'on attribue à la forêt, est en réalité la couleur du Service des Finances du souverain.

Le bois était lié à la construction, à l'énergie, à la marine royale comme dans le cas de la forêt de Tronçay. C'est en grande partie pour approvisionner Paris en bois que les canaux ont été construits autour de la capitale et que l'on a développé la culture sur taillis permettant de fournir du bois de chauffage à croissance rapide.

Mais pour assurer l'alimentation d'une population croissante, la forêt fut attaquée, en particulier par les moines-défricheurs. Du Moyen-Age à 1792 la surface forestière a baissé de 35 à 7 millions d'ha ; elle est actuellement de 16 millions d'ha.

Passons à la forêt des Landes. Comme vous le savez sans doute, jusqu'au début du XIXe siècle elle se réduisait à des éléments épars au milieu de marécages. Ainsi autour d'Arcachon existait une petite forêt de pins maritimes qui fournissait résine et poix depuis l'Antiquité romaine.

Les Landais ont développé peu à peu ces résineux. Puis Napoléon III promulgua un décret en 1857 obligeant les propriétaires à assainir leurs terres. L'idée des ingénieurs était, après cet assainissement, de passer à l'agriculture. Mais aux USA se déclencha la Guerre de Sécession qui tarit l'approvisionnement de résine vers l'Europe. Les cours montèrent et les Landais se mirent à planter frénétiquement des pins. Un baril de résine permettait d'acquérir 1 hectare. En 60 ans, la forêt landaise passa de 150 à 1 million d'ha.

Cette forêt eut donc une vocation gemmaire jusqu'à la 2e Guerre Mondiale, puis des concurrents apparurent : Chine, mais surtout S-E des USA, Mexique. Elle devint alors essentiellement productrice de bois, compétitive d'ailleurs. Ainsi, pour alimenter une usine de papier de 500 000 t/an, il faut 1,2 millions d'ha en Suède, contre 300 000 ha à Biganos, mais il faut dire aussi 100 000 ha d'eucalyptus au Brésil. Rappelons aussi qu'avec une récolte tous les 50 ans, la forêt reste sensible aux accidents, tempêtes ou feux.

Depuis une dizaine d'années, la papeterie n'est plus la seule vocation du bois landais. La bio-raffinerie a démarré ; elle produit des vêtements, des médicaments, des peintures. La liste de produits s'allonge tous les ans.

Ainsi nos grands-parents n'auraient pas imaginé la production de couche-culottes actuelle, encore moins la chimie. De même je suis sûr

que nous ne connaissons pas les produits issus de la forêt qui existeront dans 50 ans. Bien entendu la production de matériau subsistera.

Le fait fondamental me semble être que le monde avec sa population croissante sera toujours demandeur de bois. Nous devons donc penser les plaies de 1999 et 2009 et reboiser, malgré la pression accrue des villes et des infrastructures liées, ainsi que celle des agriculteurs.

Un problème est que nous restons sous une tutelle administrative stricte, qui interdit par exemple le défrichage et impose le reboisement d'une manière absolue. Le dialogue avec les fonctionnaires centraux en reste assez difficile.

C'est pourquoi nous travaillons pour obtenir une gestion décentralisée et régionale avec laquelle nous sommes persuadés que nous pourrions trouver des solutions plus adaptées aux problèmes actuels.

Marché administré

ou liberté économique :

Le marché de l'industrie forestière est très administré. Cette intervention publique très forte se retrouve dans l'ensemble du secteur agricole. On se reportera à la conférence de Vincent Ginocchio sur l'agriculture lors du Weekend de la Liberté 2012. En vérité aucun secteur n'échappe à l'intervention de l'État. Les forestiers appellent de leurs vœux un modèle décentralisé et autonome. L'aboutissement logique de toute décentralisation n'est pas de transférer un pouvoir d'un État national à un État local, mais de restituer tous ses droits individuels à la plus petite minorité : l'individu. La seule solution est la Liberté économique.

Patrick de Casanove

Ressources agricoles et forestières

Droits de propriété, économie et environnement

Conférence 2012 de l'ICREI, Aix-en-Provence, 21, 22 et 23 juin 2012

La neuvième conférence internationale « Droits de propriété, économie et environnement » consacrée aux ressources agricoles et forestières s'est tenue à Aix-en-Provence les 21 et 22 juin 2012. Elle s'inscrit dans la problématique des huit conférences internationales qui l'ont précédée, celle de la contribution des droits de propriété et des instruments économiques - marché de permis négociables, taxes et redevances - à la protection de l'environnement.

Les conférences précédentes de l'ICREI ont déjà abordé certains de ces enjeux. Ce fut le cas notamment à l'occasion des conférences qui ont traité des ressources en eau (2000), des ressources foncières (2006), de la pollution atmosphérique et du changement climatique (2008) et enfin de la biodiversité (2010). L'objet de la conférence 2012 était donc d'analyser ces sujets de façon à la fois plus systématique et surtout plus globale et toujours pluridisciplinaire. Près de cinquante intervenants y ont participé.

Droits de propriété, agriculture et forêt :

On connaît le lien établi par Garrett Hardin entre l'absence de droits de propriété et la surexploitation des ressources naturelles du fait du libre accès : telle est « la tragédie des communs ». L'incomplétude des droits de propriété sous ces différentes formes constitue un facteur

favorisant la dégradation de l'environnement. L'approche de Garrett Hardin a été complétée par les travaux d'Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009, qui a montré l'intérêt d'une gestion commune des ressources au niveau local. La conférence est revenue sur ces débats notamment lors de la première séance plénière avec les interventions d'Etienne Le Roy et de Max Falque. Plusieurs études de cas ont illustré les impacts négatifs sur l'environnement ainsi que d'ailleurs sur la productivité de l'agriculture de droits de propriété insuffisamment définis des exploitants agricoles en Chine (Jeff Bennett), en Afrique sub-saharienne (Sylvie Brunel) ou en Europe de l'Est (Laura Bouriaud). Des droits d'usage mal définis, précaires, instables conduisent à la surexploitation et au sous investissement. On voit qu'il ne s'agit nullement d'un dilemme entre productivité agricole et environnement bien au contraire puisque la mauvaise définition des droits de propriété conduit tout à la fois à la sous productivité agricole et forestière et à la sur exploitation des ressources naturelles. J. Hardelin (OCDE) a présenté la problématique de la gestion de la ressource en eau dans le secteur agricole et a rappelé la nécessité d'une tarification correcte de l'eau dans le secteur agricole afin de recouvrer le coût complet de la ressource : coûts d'exploitation, coûts d'usage du capital mais aussi coûts environnementaux. Les données de l'OCDE montrent qu'une meilleure tarification de l'usage de l'eau dans certains pays de l'OCDE a entraîné une meilleure productivité de l'usage agricole de l'eau. Force est de constater par contre que les marchés de permis négociables dans ce domaine n'ont connu qu'un développement assez limité, essentiellement en Australie et aux USA.

Contractualisation, compensation et paiements pour services environnementaux :

Les instruments qui ont été les plus discutés pendant la conférence ont été ceux de la compensation et des paiements pour services environnementaux d'une part et des servitudes conventionnelles environnementales d'autre part, relevant globalement donc de l'approche contractuelle. La session plénière organisée par le Lincoln Institute (Armando Carbonnel, Peter Stein, Gene Duvernoy, Harvey Jacobs) nous a présenté l'expérience très riche des servitudes conventionnelles environnementales aux USA. Thierry Lavoux a présenté l'état des débats en France sur ce sujet : 40 ans de discussions n'ont pas permis d'aboutir à l'introduction de cet instrument en France alors qu'il compléterait utilement la panoplie des instruments d'intervention des pouvoirs publics. Le recours à la contractualisation a bien été illustré durant la conférence à travers de nombreux exemples : production d'eau brute de qualité par les forêts (Julien Figuepron, Institut pour le développement forestier) et intérêt à développer des contrats entre propriétaires forestiers et services d'assainissement de l'eau ; bail rural environnemental et programme agri-faune présentés par Annie Charlez (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). Enfin, les réformes successives de la PAC depuis 2003 ont permis de réorienter les soutiens publics à l'agriculture dans un sens plus favorable à l'environnement. C'est bien l'application du principe de compensation : paiement des agriculteurs pour des services environnementaux ou compensation de la réduction des atteintes à l'environnement.

Henri Lamotte
Vice-président et rapporteur
général de l'ICREI

À vos agendas

Le Cercle Frédéric Bastiat organise du 5 juillet 2013 au dîner, au 7 juillet 2013 au déjeuner son 5ème Weekend de la Liberté. Le thème choisi est « Initiative individuelle, prise de risque et responsabilité ». Il aura lieu à l'hôtel Caliceo de Saint-Paul-Lès-Dax. Comme en 2012 il y aura onze conférences, dont deux dîners débat, le vendredi et le samedi soir.

Ce sujet est la suite logique du précédent consacré à la Responsabilité individuelle. Un individu libre est responsable. Il peut alors faire des choix non contraints dont il assume les conséquences bonnes ou mauvaises. Grâce à ses réussites et à ses échecs l'Homme tire des leçons, acquiert de l'expérience et progresse. Aujourd'hui les étatistes veulent bâtir une société de sécurité absolue. C'est ce qu'on voit. Ils veulent écarter le risque et ses conséquences de la vie des gouvernés. D'où des constructions artificielles telles que la Sécurité sociale qui, dans l'esprit de ses concepteurs, déborde largement la Santé et doit assurer une sécurité sociale contre tous les aléas de la vie. D'où encore le fameux principe de précaution qui a été inscrit dans notre constitution. Ainsi, en voulant supprimer tout risque, l'étatisme détruit l'initiative individuelle et ce faisant met à mal les possibilités de progrès de l'Humanité. Avec des conséquences que l'on ne voit pas.

Occasion rare de rencontres et d'échanges le Weekend de la Liberté est fait pour vous. Venez écouter des orateurs de qualité, des conférences solides et bien argumentées. Loin de la pensée unique et du politiquement correct, il apporte une bouffée d'air frais. Il porte un message d'espoir nécessaire dans le climat d'abattement et de désespoir que vit la France. Il accueille toutes les personnes qui veulent rester libres, ainsi que toutes celles qui veulent recouvrer leur liberté.

Réservez cette date dès aujourd'hui. Diffusez l'information. Venez nombreux !

A lire

Rappel : définition du socialisme par Frédéric Bastiat : « *La chimère du jour est d'enrichir toutes les classes aux dépens les unes des autres ; c'est de généraliser la Spoliation sous prétexte de l'organiser. Or, la spoliation légale peut s'exercer d'une multitude infinie de manières ; de là une multitude infinie de plans d'organisation: tarifs, protection, primes, subventions, encouragements, impôt progressif, instruction gratuite, Droit au travail, Droit au profit, Droit au salaire, Droit à l'assistance, Droit aux instruments de travail, gratuité du crédit, etc. Et c'est l'ensemble de tous ces plans, en ce qu'ils ont de commun, la spoliation légale, qui prend le nom de Socialisme.* » Frédéric Bastiat - *La Loi*

Le socialisme en Chemise Brune

de Benoît Malbranque.

Collectif La Main Invisible

Si vous cherchez un bon livre à offrir, je vous en recommande un tout particulièrement. Alors que des milliers et des milliers de pages ont été publiées sur l'extermination des Juifs, la composante socialiste du nazisme a fait l'objet de peu d'attention. Le livre de Benoît Malbranque, *Le socialisme en Chemise Brune*, vient combler utilement cette lacune. Saviez-vous que les Nazis ont institué un système d'État-providence que de nombreux historiens ont comparé au Welfare State inspiré par William Beveridge ? Dans *Mein Kampf*, Hitler a longuement salué la nécessité d'un mouvement syndical puissant et influent pour en finir avec l'exploitation capitaliste. Il créa ainsi un syndicat géant, le Front du travail, en 1933. Dans un discours du 1er mai 1927, il proclame : « Nous sommes socia-

listes, et ennemis du système économique capitaliste actuel, qui exploite les économiquement faibles, avec ses salaires injustes, qui évalue un être humain selon sa richesse et ses biens et non selon la responsabilité et la performance, et nous sommes déterminés à détruire ce système à tout prix ».

Écrit comme une enquête policière, dans un langage clair et agréable, ce livre s'attache à détruire un par un les mythes populaires qui ont trop longtemps collé aux chaussures de l'historiographie du nazisme.

Ainsi, l'aversion d'Hitler et des Nazis pour les communistes, les marxistes et les bolcheviks est fréquemment utilisée par les historiens pour contrer la thèse qui fait l'objet de ce livre, à savoir que le national-socialisme était un mouvement socialiste. Comme l'a montré Ludwig von Mises, l'apport original du nazisme ne se situe pas sur le plan idéologique, mais sur celui de l'exécution : « Les principes fondamentaux de l'idéologie nazie ne diffèrent pas des idéologies sociales et économiques généralement acceptées. La différence concerne seulement l'application de ces idéologies aux problèmes spéciaux de l'Allemagne. » Et dès 1933, F. A. Hayek écrivait : « la persécution des marxistes et des démocrates en général, tend à occulter le fait fondamental que le National-Socialisme est un véritable mouvement socialiste, dont les idées principales sont le fruit des tendances antilibérales qui ont progressivement gagné du terrain en Allemagne depuis la fin de l'époque bismarckienne. »

Telles sont les idées fondamentales qui ont guidé Benoît Malbranque dans la rédaction de ce volume, commencé il y a plusieurs années, alors qu'il suivait ses cours d'histoire au lycée. S'appuyant sur des travaux d'historiens anglo-saxons contemporains comme Adam Tooze (*The Wages of Destruction*) ou Gunter Reimann (*The Vampire Economy. Doing Business Under Fascism*), il montre que ce que rejette Hitler dans le communisme, ce n'est pas son socialisme, c'est son origine juive et sa tendance internationaliste. Et c'est pour les mêmes raisons qu'Hitler condamne le capitalisme. Le capitalisme libéral, mondialisé, financiarisé, était pour lui le mal absolu. Or les Juifs en étaient à la fois les créateurs et les maîtres absolus. Le capitalisme, pensait Hitler, était un système essentiellement Juif.

De même, le bolchevisme était considéré par les nazis comme une création essentiellement juive. Bien qu'ayant largement versé dans l'antisémitisme, Karl Marx était lui-même d'origine juive, et même le descendant d'une longue lignée de rabbins. C'est pourquoi, écrit Benoît Malbranque, « la source des divergences entre nazisme et communisme n'est pas à trouver dans la doctrine socialiste mais dans ce qui l'entoure, et notamment l'esprit nationaliste. Le communisme, selon Hitler et selon les Nazis, n'était pas antilibéral jusqu'au bout ». Comme l'a bien fait remarquer Hayek, les nazis « ne s'opposaient pas aux éléments socialistes du marxisme, mais à ses éléments libéraux, à l'internationalisme et à la démocratie. »

Si donc Hitler a dénoncé le marxisme comme un « faux » socialisme d'origine juive, ce fut pour mieux construire une économie socialiste dans laquelle chacun agirait pour le bien-être de la collectivité. C'est ainsi que de la législation sociale à la fiscalité, de la politique environnementale à la réglementation des entreprises, il fut un architecte de peuple et un dessinateur de nation. Il voulut façonner non seulement l'économie allemande mais aussi chaque sphère de la vie individuelle, partant du principe que l'individu n'est qu'un agent de l'État et qu'il doit se mettre au service du bien commun, c'est-à-dire du bien de l'État.

Tout comme le système économique allemand, la vie sociale des Allemands fut également collectivisée. L'État prit à sa charge les activités sportives, les manifestations culturelles et tout le temps de loisir. Il y eut plus d'État dans la culture, le gouvernement se chargeant de subventionner grassement les manifestations culturelles « dignes » de l'Allemagne et de proscrire les autres.

Le ministère de l'Éducation du Reich se chargea d'édicter les programmes et les manuels furent réécrits. Anciennement assurée par les écoles confessionnelles, l'éducation des jeunes Allemands fut désormais une mission d'État. Les professeurs devinrent des fonctionnaires

du gouvernement. Or tout cela, cet État si large, disposant de pouvoirs si grands, si étendus, n'était-ce pas là le grand rêve des socialistes ?

Une autre objection est souvent entendue : les socialistes n'ont jamais parlé de la « race » et le racisme est contraire au socialisme. Mais comme l'explique bien Benoît Malbranque, le racisme lui-même est une idée collectiviste : il ne peut s'établir que dans un esprit qui considère que chacun appartient à un groupe particulier. Pour reprendre les mots du représentant au Congrès américain Ron Paul, « le racisme n'est qu'une affreuse forme de collectivisme, une façon de considérer les hommes comme faisant partie de groupes plutôt que comme étant des individus. Les racistes considèrent que tous les individus qui partagent des caractéristiques physiques superficielles sont pareils : étant collectivistes, les racistes ne pensent qu'en termes de groupes ».

Damien Theillier

Réflexions préalables à l'indignation

de Christophe Pettenati-Auzière

A commander directement à l'auteur : cpettena@hotmail.fr

Dans un contexte de crise économique et de grandes difficultés sociales, le débat public est malheureusement dominé par des discours simplistes prétendant à l'existence de solutions faciles. Les dénonciations sont nombreuses, les boucs émissaires désignés. Ces discours jouent systématiquement sur le registre de l'émotion en utilisant cyniquement la douleur et les difficultés que la population ressent. Il n'est que trop peu souvent fait appel à la raison et à la lucidité. Seuls l'outrance ou le conformisme, deux faces d'une même pièce, ont apparemment droit de citer.

Cet ouvrage tente de donner quelques outils de base permettant de débrouiller cet écheveau et d'en démonter les nombreux sophismes. Il s'appuie largement sur l'œuvre et la pensée d'un homme exceptionnel, un grand français, hélas oublié, Frédéric Bastiat (1801-1850)

Christophe Pettenati-Auzière est né le 21 septembre 1952 à Montpellier, de parents médecins. Il est diplômé Ingénieur Electricien de l'Institut National Polytechnique de Grenoble (1976) et a obtenu un MBA de l'INSEAD (Fontainebleau) en 1981. L'ensemble de sa carrière professionnelle s'est déroulé dans l'industrie des services parapétroliers, successivement chez Schlumberger, Coflexip (Technip) et Compagnie Générale de Géophysique où il a notamment occupé la fonction de Directeur Général Délégué du Groupe. Actuellement administrateur de la société BW Offshore et membre de la Société d'Economie Politique, ses autres centres d'intérêt touchent aussi bien le domaine des Beaux Arts, que de la musique, du sport ou de l'aéronautique (pilote privé, il a pratiqué la voltige aérienne). Marié depuis plus de trente ans il a deux enfants, nés en 1983 et 1986.

Je Suis Libre

de Thomas Heinis

Editeur : Books on Demand

« Travailleurs, travailleuses ! On vous exploite, on vous spolie ! » Voilà ce que peut nous évoquer la 4e de couverture de *Je.Suis.Libre*. Mais Arlette Laguillier, tout comme Nathalie Arthaud, serait bien éclairée de lire ce petit pamphlet qui émet quelques rappels, basiques mais percutants, à destination des fanatiques du socialisme. « Ça s'appelle « anti-socialisme », mais ce n'est pas du tout anti-socialiste, c'est même très social ! » s'étonne un lecteur...

Nous le savons tous : le libéralisme s'intéresse à l'individu même. Il n'y a donc que le libéralisme qui permette un réel progrès social, c'est un des rappels – ou enseignements... – de cet ouvrage. Thomas Heinis, l'auteur de cet ouvrage paru le 8 juin dernier dans une première version et réédité dans une nouvelle version en décembre, est un mordu de liberté,

auteur et graphiste pour le collectif de la Main invisible, qui a décidé de faire partager son credo à qui voudra l'entendre et... à qui voudra le transmettre.

Naître en France en mai 1981, alors qu'un président socialiste vient tout juste d'être élu, c'est le genre d'événement qui paraît anecdotique et qui plante pourtant sa petite graine dans un esprit libre. Et quand, à votre 10ème anniversaire, vous recevez *Tintin aux Pays des Soviets* de la part d'un camarade, la germination commence...

Arrivé au collège, Thomas va se mettre sur la voie. Élève modèle qui accepte de rentrer dans le moule, ses professeurs aiment complimenter ses parents. Ni trop bon, ni trop mauvais, juste ce qu'il faut pour que les professeurs aient du boulot, mais pas trop. En fait, c'est en dehors des cours que Thomas s'évade, plongeant dans les livres d'Histoire, cherchant à comprendre le fonctionnement du monde qui l'entoure...

Plus tard, prenant conscience que quelque chose cloche dans ce système si beau et si parfait que les fonctionnaires lui ont tant vanté depuis le début de sa scolarité, Thomas est bien décidé à trouver la solution au problème et cherche une piste parmi les différentes idéologies politiques, si nombreuses... Et si foireuses....

Sorti de l'école, il commence, comme beaucoup, par de petits boulots. Et puis quand il n'en trouve plus, il se met à son compte, à deux occasions. Là, le déclic est automatique : *Et si la solution, c'était moi ?* Pas un « *Moi* » dans un sens narcissique ou égocentrique, mais dans un sens individualiste, l'aspect humain. Qu'il soit chef d'État ou parfait inconnu, l'humain reste constitué de la même manière ; chacun possède la solution qui le concerne personnellement... Alors pourquoi attendre qu'un seul impose sa solution aux millions d'autres ? Dès qu'on lui propose de participer à Libres !, Thomas répond présent, parmi les tous premiers à accepter de prendre en charge un article pour ce projet encore très incertain à ce moment là. Il nous a fait le grand plaisir de l'article « *L'Impôt Mène Toujours à la Révolution* », qui montre qu'il a de très beaux restes en histoire. Mais il ne s'est pas arrêté là, bien sur... Il a également rejoint le projet Libres ! Avec un tel enthousiasme qu'il n'a pu se contenter d'être un des 100 auteurs, il est également le graphiste du projet, et c'est à lui que nous devons cette superbe couverture et ce beau logo.

Au-delà, Thomas a aussi récemment mis par écrit son credo dans un ouvrage également publié sous le logo de *La Main Invisible* et intitulé *Je.Suis.Libre*. Il s'adresse à tous ceux qui, comme ce fut le cas pour lui, cherchent aujourd'hui la voie positive pour leur avenir. Souhaitons bonne chance à un ouvrage d'une grande pureté et à la portée de tous et toutes.

Le déni français, les derniers enfants gâtés de l'Europe

de Sophie Pedder

JC Lattès.

Suite au rapport Gallois, rares sont ceux qui contestent un diagnostic cruel de la perte de compétitivité de l'économie française. Alors que le candidat François Hollande, lors de son discours au Bourget, n'a pas prononcé une seule fois le mot « compétitivité », ni celui du « coût du travail », le président Hollande semble avoir enfin mis les bons sujets sur la table.

Mais la France est loin d'avoir fini avec son déni de la réalité. Système de santé remarquable, retraite de bonne heure, congés payés hors pair, services publics à portée de la main... les Français sont gâtés sans s'en rendre compte. Le pays s'offre un système suédois, avec des finances publiques plus proches de celles de l'Espagne. C'est intenable. L'agence de notation Moody's marchés vient de le rappeler en dégradant la note de la France d'un triple A.

Par rapport aux efforts consentis par d'autres pays, les Français restent les grands privilégiés, les enfants gâtés de l'Europe. La dépense publique, qui représente 57% du PIB, pèse plus en France que dans presque tous les autres pays européens, y compris la Suède ...sans que

cette dépense ait pu stimuler une croissance supérieure à la moyenne. Est-ce normal que la France compte quasiment deux fois plus d'agents publics par habitant que l'Allemagne ? Est-ce justifiable que le plafond de l'indemnisation du chômage est de 6000 euros par mois en France contre 2150 euros au Danemark ? L'opinion publique n'a pas encore été préparée au choc qui l'attend si M Hollande va au bout de sa logique.

Quant à la compétitivité, le problème, comme vient de rappeler Moody's, ne se résume pas au seul coût du travail. Un code de travail qui pèse 50% plus qu'en 2000, un temps de travail trop court et un culte des congés freinent la croissance et l'embauche. Un système censé protéger tous les salariés est en réalité injuste, car il ne protège que ceux qui sont en CDI. Le marché du travail ne fonctionne que pour favoriser les chômeurs et les emplois précaires. Le taux de chômage n'est jamais descendu, même en période de croissance, sous les 8 % depuis 20 ans. Au nom de la passion française pour l'égalité, les dépenses sociales bénéficient aux riches autant qu'aux pauvres.

La France n'est pas le premier pays à être confronté à de tels défis. L'objectif n'est pas de casser le modèle sociale mais de s'inspirer des exemples allemands, canadiens et suédois pour faire mincir la fonction publique, tailler dans les dépenses sociales, redynamiser l'économie et stimuler l'esprit d'entreprise. Les atouts français sont incontestables mais les hommes politiques bercent les Français d'illusions et hésitent à révéler la vérité, ce qui exaspère les voisins et ridiculise le pays aux yeux des nouveaux pays puissants. Plus les Français tarderont à agir, plus leur modèle aura de chance d'exploser. La France n'a encore rien vu.

Depuis 2003 Sophie Pedder est le Chef du Bureau et la correspondante politique et économique de *The Economist* à Paris. De nationalité britannique, elle est diplômée de l'Université d'Oxford et de l'Université de Chicago. Elle commence sa carrière à la rédaction de *The Economist* à Londres en 1990. Elle est correspondante à Johannesburg de 1995 à 1998, avant de rejoindre le service Europe du journal à Londres jusqu'à sa nomination à Paris.

Sophie Pedder est l'auteur de deux dossiers spéciaux consacrés à la France, « *L'art de l'impossible* » (2006) et « *La grande illusion* » (1999), parus dans *The Economist*. Elle a également publié deux essais, « *Blairkozy ou Ségoblair ?* » dans « *Désirs de France* » (Editions Michalon, 2007) et « *La rupture allégée* » dans « *Sarkozy vu d'ailleurs* » (Editions Michalon, 2008). Elle a reçu le prix David Watt 2006 à Londres pour le meilleur article politique internationale de l'année.

Convocation Assemblée Générale 2013

Vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Cercle Frédéric Bastiat qui aura lieu le 23 février 2013 à 18h30 à l'hôtel Calicéo de Saint-Paul-Lès-Dax. Elle sera suivie du dîner débat à 19h30.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral,
- Rapport financier,
- Perspectives 2013,
- Élection du conseil d'administration,
- Questions diverses.

Article 5. Le Cercle est dirigé par un Conseil d'Administration d'au moins trois membres : un président, un secrétaire, un trésorier. Chaque membre est élu annuellement dans sa fonction par l'Assemblée Générale. En cas de vacance de l'un des membres, le Conseil d'Administration pourvoit à son remplacement provisoire jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Article 6. Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un des membres. Les décisions sont prises à la majorité. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Article 7. L'Assemblée Générale comprend tous les membres du Cercle. Elle est réunie une fois par an à la diligence du président. La convocation se fait par courrier ordinaire envoyé au moins quinze jours à l'avance. Les décisions sont prises à la majorité des présents. Les votes se font à main levée, sauf si la majorité se prononce pour un vote à bulletins secrets sur un sujet particulier.

La Prévoyance

Le dîner débat sur la sylviculture a mis en avant la nécessité de penser à long terme dans cette activité économique. Il en est de même dans le domaine de la santé. Frédéric Bastiat écrit dans *Harmonies économiques. Des salaires*. « *Le salaire arrive avec certitude à la fin d'un jour occupé ; mais quand les circonstances, les crises industrielles ou simplement les maladies ont forcé les bras de chômer, le salaire chôme aussi, et alors l'ouvrier devrait-il soumettre au chômage son alimentation, celle de sa femme et de ses enfants ? Il n'y a qu'une ressource pour lui. C'est d'épargner, aux jours de travail, de quoi satisfaire aux besoins des jours de vieillesse et de maladie.* »

Avant la Sécu la prévoyance individuelle était primordiale. « *Sous le Second Empire, un industriel de l'assurance, Marestaing, frappé des incroyables difficultés auxquelles se heurtait l'indemnisation des victimes d'accidents de travail, imagina d'offrir aux patrons une assurance qui couvrirait à la fois les ouvriers de l'entreprise victimes des accidents de travail et le patron contre les indemnités et réparations auxquelles il pourrait être contraint au cas où sa responsabilité serait établie. Cette assurance se révéla si efficace que, lorsque fut promulguée le 9 avril 1898, la loi concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail, plus de la moitié des entreprises étaient déjà couvertes par une assurance de ce genre.* » *La pensée libérale et les questions sociales*, par Claude Harmel dans *Aux sources du modèle libéral français*, Perrin

Les assurances étaient déjà importantes en 1945. Elles ont été nationalisées pour créer la Sécu. « *C'est ainsi que le gouvernement confisque aux assureurs leurs entreprises en éatisant les trente quatre sociétés d'assurances qui recevaient chacune plus d'un milliard de primes pas an.* » *La Sécurité sociale et comment s'en sortir* Georges Lane. Éditions du Trident. Enfin il y avait les solidarités naturelles, les solidarités familiales, et les sociétés de secours mutuel.

Tout ceci a été détruit pour créer la Sécurité Sociale. Or la sécurité sociale est l'imprévoyance même. Les cotisations obligatoires sont immédiatement dépensées. Il n'y a pas d'épargne, pas de prévoyance. C'est intrinsèque au système qui a pour but d'enlever aux gens tout souci du lendemain, donc qui organise l'imprévoyance et incite à l'irresponsabilité. Aujourd'hui ce système est arrivé à la situation de faillite qu'avait prévue Frédéric Bastiat. Il avait aussi prévu que les Français y seraient tellement habitués qu'ils préféreraient demander sans cesse des subsides supplémentaires pour « sauver la Sécu » : « *Peu à peu, ils s'accoutumeront à regarder le secours en cas de maladie ou de chômage, non comme provenant d'un fonds limité préparé par leur propre prévoyance, mais comme une dette de la Société. Ils n'admettront pas pour elle l'impossibilité de payer, et ne seront jamais contents des répartitions. L'État se verra contraint de demander sans cesse des subventions au budget. Là, rencontrant l'opposition des commissions de finances, il se trouvera engagé dans des difficultés inextricables. Les abus iront toujours croissant, et on en reculera le redressement d'année en année, comme c'est l'usage,*

jusqu'à ce que vienne le jour d'une explosion. Mais alors on s'apercevra qu'on est réduit à compter avec une population qui ne sait plus agir par elle-même, qui attend tout d'un ministre ou d'un préfet même la subsistance, et dont les idées sont perverties au point d'avoir perdu jusqu'à la notion du Droit, de la Propriété, de la Liberté et de la Justice. » Frédéric Bastiat, *Harmonie économiques. Des salaires.*

Les Hommes de l'État prétendent que les Français seraient inaptes à choisir librement pour l'éducation de leurs enfants, leur retraite, leur santé etc. Le message est ancré si profondément dans l'esprit des Français qu'ils finissent par être convaincus de leur invalidité intellectuelle, ou de celle des autres.

Pour s'en sortir il faut immédiatement préciser ce qui est du ressort de l'initiative individuelle et ce qui revient à la « solidarité nationale ». Il ne faut pas laisser à un quelconque technocrate ou politicien le soin d'effectuer cette distinction, comme c'est le cas aujourd'hui, où un étatiste désigne sous le terme « traitement de confort » ou « efficacité insuffisante » ce qu'il ne veut plus rembourser. C'est du rationnement.

Le critère de choix ne doit pas être une pathologie. Une pathologie, même bénigne, est pour celui qui en souffre à prendre en compte et doit être soignée. Parce que la Santé est une affaire personnelle, les soins doivent être adaptés à chacun, le libre choix doit donc être individuel. Il repose sur les capacités intellectuelles et financières de la personne.

Les capacités intellectuelles sont, à priori, correctes pour tous les Français. Ils s'assurent déjà beaucoup et ils votent ! Certains font des erreurs mais ils sont très minoritaires. En mars 2012 il y avait 746 000 ménages en cours de désendettement selon la Banque de France. (www.banque-france.fr) La même année il y avait 36 900 000 foyers fiscaux (France-

soir.fr 14/05 /2012). 2% des ménages étaient surendettés et 98% ne l'étaient pas. Il reste le cas des mineurs et des incapables majeurs. Ces derniers sont 800000 environ. Ils sont en pratique les seuls concernés parce que les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents.

Pour ce qui est des moyens, la libre disposition de l'intégralité des revenus et un faible impôt proportionnel rendent aux personnes les moyens d'assurer leur prévoyance santé comme retraite. Moyennant quoi l'immense majorité des gens peuvent être en capacité de choisir librement leur prestataire santé.

« Pour des circonstances extraordinaires, pour des cas urgents, l'État doit préparer quelques ressources, secourir certaines infortunes, ménager certaines transitions, mon Dieu, nous serons d'accord; cela s'est fait; nous désirons que cela se fasse mieux. » Frédéric Bastiat *Justice et Fraternité.* La solidarité nationale s'exerce quelle que soit la cause et les besoins à partir du moment où il y a détresse. Son but est de sortir la personne du fossé. Cette solidarité peut être étatique ou privée et prendre la forme d'un chèque santé dans le cas qui nous concerne. La disparition du monopole de la Sécu ne fait pas disparaître la solidarité envers les plus démunis bien au contraire !

Elle rend à chacun la liberté de choisir et la responsabilité de ses actes. Chacun retrouve le sens de la prévoyance qui est d'initiative individuelle. Rendez-vous au prochain Weekend de la Liberté !

Patrick de Casanove

Auteur de *Sécu : comment faire mieux.*

Éditions Tatamis

Qui commande en France ?

Dans la période de crise où nous vivons, les difficultés s'accumulent. Les politiques suivies par nos gouvernements les aggravent inexorablement. Les dégâts s'étendent et touchent de plus en plus de gens. Ceux qui se croyaient à l'abri sont rattrapés. Ceux qui se croient encore à l'abri parce qu'ils sont les décideurs de ces politiques le seront un jour. Même si aujourd'hui ils en tirent parti. Ils ont le pouvoir et ils veulent le garder, c'est une sorte d'assurance vie. Il leur faut donc désigner des boucs émissaires, des responsables de la situation. D'où la question : qui commande donc, qui est responsable ?

Chacun d'entre vous a une réponse : la finance internationale, le marché, les politiciens, les keynésiens, les syndicats, l'Internationale, le socialisme, le communisme, le libéralisme sauvage, les Noirs, les Blancs, les Juifs, les Musulmans, les Cathos, les Francs-maçons, le politiquement correct, les fonctionnaires, les kleptocrates, les médias... Cela revient à constituer un inventaire à la Prévert de tous les groupes de pression qui existent, existeront, ou qui pourraient exister parce qu'il s'en crée sans cesse.

Il ne peut en être autrement. Dans une société où règne la dictature de la majorité et la spoliation légale, il est inévitable que la dite société soit divisée en groupes de pression. Chaque groupe veut s'emparer d'une plus grande part du fromage au détriment des autres groupes. Que

le groupe de pression soit occulte importe peu, pour agir il devra lui aussi contrôler une majorité d'une manière ou d'une autre. Aucun individu ne peut échapper à cette logique. S'il veut simplement défendre son bien, il devra se constituer en groupe de pression pour lutter contre ceux qui veulent lui porter tort. Frédéric Bastiat le dit très bien dans La Loi « *Lors donc que la Spoliation est organisée par la Loi, au profit des classes qui la font, toutes les classes spoliées tendent, par des voies pacifiques ou par des voies révolutionnaires, à entrer pour quelque chose dans la confection des Lois. Ces classes, selon le degré de lumière où elles sont parvenues, peuvent se proposer deux buts bien différents quand elles poursuivent ainsi la conquête de leurs droits politiques : ou elles veulent faire cesser la spoliation légale, ou elles aspirent à y prendre part.* »

Personne n'échappe à ce mode de fonctionnement à moins de rompre avec cette société. Il n'y a pas d'autre choix que de spolier ou être spolié. Cela crée une société de conflits et de violence. Aucun discours lénifiant ou incantatoire disant vouloir apaiser la société n'y changera rien. Tant que la spoliation légale perdurera, autrui sera vu comme un adversaire, voire un ennemi. En peu de mots, on ne peut à la fois défendre la paix civile et la spoliation légale.

Le corollaire la question plus haut est : qui ne commande pas, donc qui subit ? La seule réponse possible est simple. Ceux qui subissent sont ceux qui ne forment pas une majorité. Ceux qui subiront toujours sont ceux qui n'arriveront jamais à s'organiser en majorité. Cela veut dire que les germes de la guerre civile seront éter-

nellement présents dans ce type de société.

Comment s'en sortir ? Il faut reprendre et continuer le combat de Frédéric Bastiat et mettre fin à la « spoliation légale ». « *Il faut examiner si la Loi prend aux uns ce qui leur appartient pour donner aux autres ce qui ne leur appartient pas. Il faut examiner si la Loi accomplit, au profit d'un citoyen et au détriment des autres, un acte que ce citoyen ne pourrait accomplir lui-même sans crime. Hâtez-vous d'abroger cette Loi ; elle n'est pas seulement une iniquité, elle est une source féconde d'iniquités ; car elle appelle les représailles, et si vous n'y prenez garde, le fait exceptionnel s'étendra, se multipliera et deviendra systématique. (...) Donc, s'il est une chose évidente, c'est celle-ci : La Loi, c'est l'organisation du Droit naturel de légitime défense ; c'est la substitution de la force collective aux forces individuelles, pour agir dans le cercle où celles-ci ont le droit d'agir, pour faire ce que celles-ci ont le droit de faire, pour garantir les Personnes, les Libertés, les Propriétés, pour maintenir chacun dans son Droit, pour faire régner entre tous la Justice.*

Et s'il existait un peuple constitué sur cette base, il me semble que l'ordre y prévaudrait dans les faits comme dans les idées. Il me semble que ce peuple aurait le gouvernement le plus simple, le plus économique, le moins lourd, le moins senti, le moins responsable, le plus juste, et par conséquent le plus solide qu'on puisse imaginer, quelle que fût d'ailleurs sa forme politique » Frédéric Bastiat *La Loi.*

Patrick de Casanove

Le Cercle Frédéric Bastiat

S'honorerait de votre participation au dîner débat qui aura lieu

Le samedi 23 février 2013 à 19h30

A l'hôtel Calicéo, à Saint-Paul-Lès-Dax

Attention, ce dîner débat sera précédé par notre Assemblée générale annuelle à 18h30

Le dîner débat sera animé par

Monsieur Alain Dumait

Journaliste économique et financier

A participé à la création de Contribuables Associés.

A fondé en 1987 le Mouvement Libertarien (France)

sur le thème

QUI COMMANDE EN FRANCE

Prière de vous inscrire dès que possible en utilisant le bulletin réponse ci-joint

Un tel sujet doit tout d'abord être délimité. Il ne s'agit-là que du plan politique, de la sphère publique. Est-ce le peuple, réputé souverain en application des déclarations des droits du XVIIIème siècle ? Est-ce le gouvernement désigné par le peuple, mais auquel celui-ci doit obéissance ? Est-ce en sous-main des lobbies ? Des forces occultes ? Un petit groupe de comploteurs ? Et les médias ? Commençons par tordre le cou au mythe de la souveraineté du peuple par représentation. Les exemples - en France et ailleurs - abondent de politiques publiques qui vont à l'inverse de ce que souhaite la majorité des citoyens. (cas particulier de la démocratie directe) En démocratie formelle, la souveraineté du peuple s'exerce au travers le prisme des lobbies et des médias. Jusque là, beaucoup d'entre vous seront d'accord... Mais n'y a-t-il pas des cas où des politiques publiques sont poursuivies alors qu'elles sont à la fois non concluantes et pas spécialement défendues (en tout cas ouvertement) par qui que ce soit ? Exemples des politiques fiscales et monétaires... Ou des cas où des politiques ne sont désirées que par de petits groupes à la fois très minoritaires mais stratégiquement placés ? Exemple des syndicats ? A ce point, cessons de poser des questions pour commencer à y répondre. En France le pouvoir, en forme de gâteau, appartient à une oli-

garchie. Les parts sont réparties entre différentes catégories d'acteurs. Comment changer cette situation ? L'utopie, c'est de vouloir parfaire la démocratie. Le réalisme, c'est de rendre aux individus leurs responsabilités naturelles. Comment ? Grâce à la crise économique, seule chance d'une re-création. Conclusion : la crise des systèmes publics, une chance pour la souveraineté des individus !

Après des études classiques au Lycée Carnot à Paris, suivies d'une scolarité à l'Institut d'études politiques de Paris, et d'un DES de sciences économiques, Alain Dumait devient journaliste économique et financier. Il commence sa carrière à Valeurs Actuelles. C'est ensuite France-Soir, Le Figaro, Antenne 2 et l'Express. En 1978 il se met à son compte et crée ou développe différents journaux. Parmi lesquels « la lettre A », « les 4 Vérités-Hebdo », « Santé Pratique »... En 1983, il est élu conseiller de Paris (il fera 3 mandats de 6 ans) et maire du 2^e arrondissement. Il « invente » Quartier Montorgueil Saint-Denis. En 1989, il participe à la création de Contribuables Associés. Il a aussi été le fondateur en 1987 du Mouvement Libertarien (France).

Pour devenir membre du cercle, il suffit d'envoyer au Cercle Frédéric Bastiat

- 146 rue des Hauts du Lac-40440 Ondres -

Un chèque de 30 € par famille pour l'adhésion simple et 50 € pour l'adhésion de soutien, à l'ordre du Cercle Frédéric Bastiat. On peut aussi s'inscrire par e-mail.

Les modalités (très simples) sont indiquées sur le site Internet du Cercle, www.bastiat.net.

Il n'est pas nécessaire d'être membre du cercle pour assister à ses dîners-débats.